

Boucle des forêts du Malous



③ Intermédiaire ⌚ 4 h <> 12.9km 📈 425m 📉 -425m 📍 Boucle

Départ : Place Paul Granaud (Noailhac)

Arrivée : Même lieu que le départ

Balisage : — PR

Communes : 1. Noailhac

2. Boissezon

Chemins argileux, forêts, reliefs et beaux paysages composent cette belle escapade autour de Noailhac.

📍 PDESI / PDIPR

Site ou itinéraire inscrit au PDESI et/ou PDIPR.

⚠️ Recommandations

Randonner, c'est aussi prévoir un équipement adapté (chaussures, vêtements, eau...) et respecter l'environnement du sentier.

📍 Lieux De Renseignement

Bureau d'information touristique de Castres

2 place de la République, 81100 Castres

accueil@tourisme-castresmazamet.com

Tel : 05 63 62 63 62

<https://www.tourisme-castresmazamet.com/>

Bureau d'information touristique de Mazamet

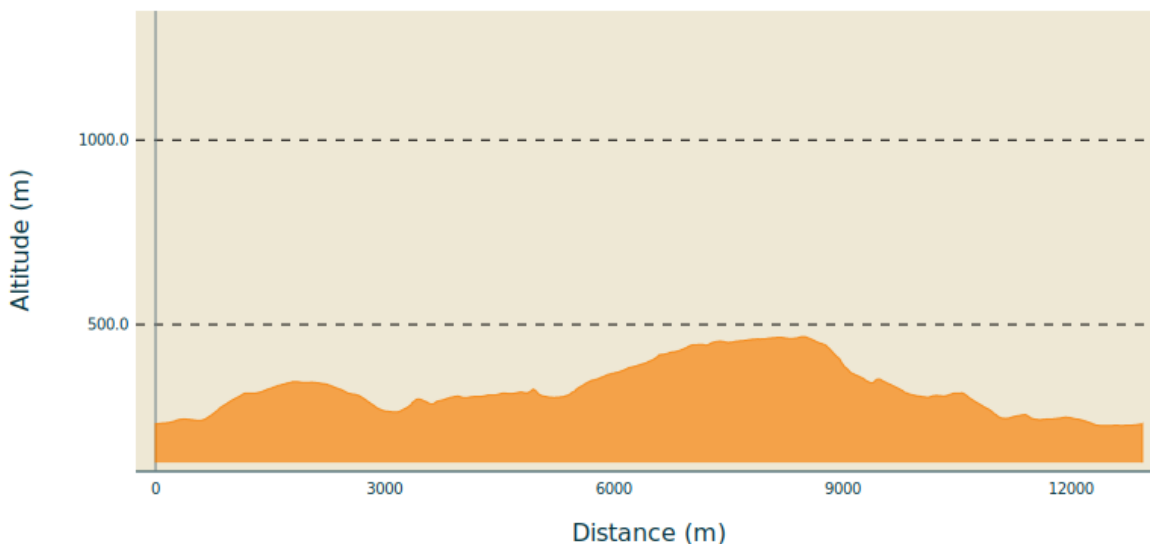
7 place Georges Tournier, 81200 Mazamet

accueil@tourisme-castresmazamet.com

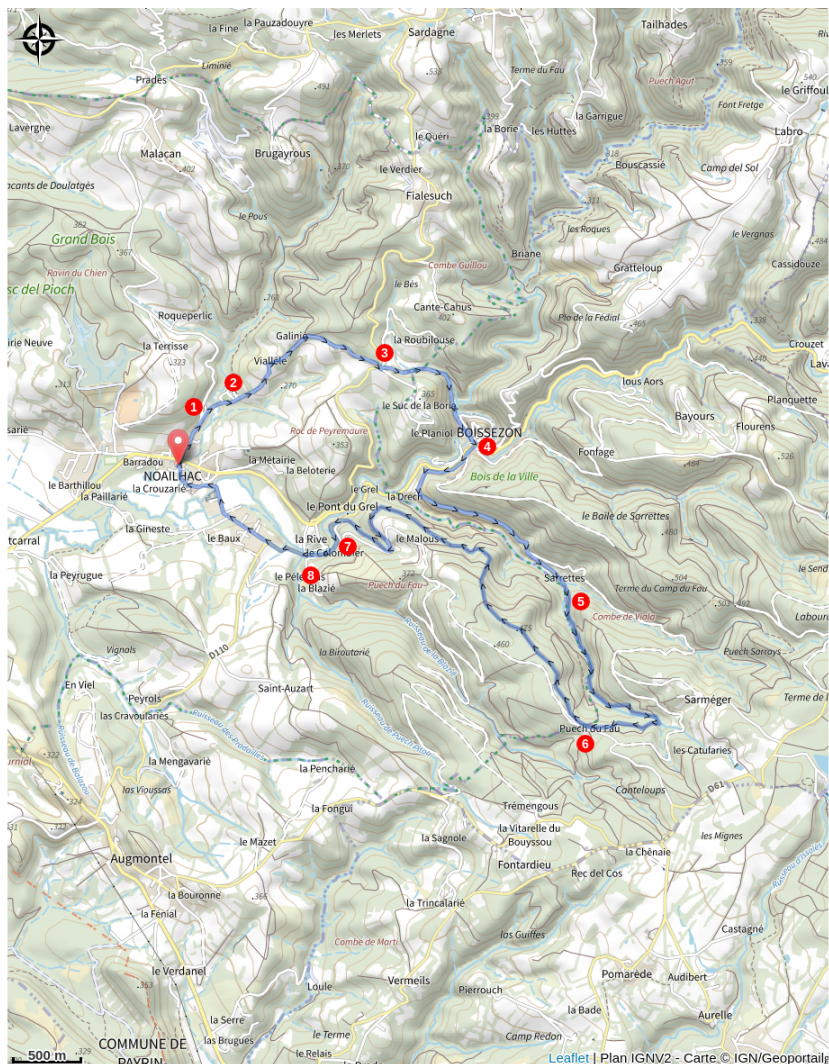
Tel : 05 63 61 27 07

https://www.tourisme-castresmazamet.com

Profil Altimétrique



Altitude min 226 m Altitude max 467 m



Description

Départ : Depuis la place, traverser la RD 93 et prendre la route de Malacan : suivre le balisage du GR® 653

- 1 Quitter la voie communale en direction de Roqueperlic. (balisage du GR® 653)
- 2 Laisser le goudron et prendre en face le chemin de terre
- 3 Traverser la route goudronnée et descendre en face pour rejoindre Boissezon
- 4 Dans le village quitter le balisage rouge et blanc GR653 au niveau de l'agence postale et suivre le balisage jaune : Le Rampailou (panneau).
- 5 Descendre vers la ferme de Sarette puis continuer tout droit.
- 6 Laisser à gauche la boucle du Rampailou et suivre à droite le balisage jaune (panneau) : Noailhac-les Forêts du Malous)
- 7 Descendre jusqu'à la rivière et suivre à gauche la route départementale jusqu'à Noailhac
- 8 Rester rive gauche de la Durenque et poursuivre tout droit sur la route jusqu'au village (balisage jaune).